

NATIONS UNIES

CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/9257
16 juin 1969

ORIGINAL : FRANCAIS

LETTRE DATEE DU 16 JUIN 1969, ADRESSEE AU PRESIDENT DU
CONSEIL DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA
MAURITANIE

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de demander à Votre Excellence de bien vouloir me permettre de participer, sans droit de vote, au débat que le Conseil de sécurité entend poursuivre dans le but d'assurer le maintien de la paix et de la sécurité en Afrique australe grâce à une plus grande protection des droits fondamentaux du peuple Zimbabwe, droits dont la négation, par le régime minoritaire et raciste de Salisbury, risque de se perpétuer à travers le semblant de légitimité que fournirait le référendum que prépare le régime illégal et raciste de Smith.

Veillez agréer, etc.

Le représentant permanent,
(Signé) Abdallahi OULD DADDAH
